

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Par la présente, la municipalité de Bristol donne avis de la prochaine élection municipale

Jour du scrutin : Le 7 novembre 2021

Par cet avis public, Christina Peck, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller #1

Poste de conseillère ou conseiller #2

Poste de conseillère ou conseiller #3

Poste de conseillère ou conseiller #4

Poste de conseillère ou conseiller #5

Poste de conseillère ou conseiller #6

2. Toute déclaration de candidature à l'un de ces postes doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et heures suivants: Lundi 20 septembre au 1^{er} octobre 2021 de 8h30 à 16h00.

Le Vendredi 1er octobre, le bureau sera ouvert de 9h à 16h30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de votre en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné (Centre Communautaire Jack Graham de Bristol, 32 chemin Aylmer, Bristol, Québec JOX 1G0) entre 9h 30 et 20h aux dates suivantes :

Jour du scrutin : Dimanche 7 novembre 2021

Jour du vote par anticipation : Dimanche 31 octobre 2021

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire

(vote par correspondance - COVID 19)

- 4. Vous pourrez voter par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes
 - Vous êtes domicilié(e) dans un établissement de santé admissible 1.
 - Vous êtes domicilié(e) dans la municipalité, mais incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes une proche aidante ou un proche aidant domicilié à la même adresse qu'une telle personne.
 - Entre le dimanche 17 octobre 2021 et le mercredi 27 octobre 2021, vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - êtes retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
 - avez reçu un diagnostic de COVID 19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur (-teuse) de la maladie;
 - présentez des symptômes de COVID 19
 - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID 19 depuis moins de 14 jours;
 - êtes en attente d'un résultat de test de COVID 19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente d'élection au plus tard le mercredi 27 octobre 2021.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 28 octobre 2021.

Si vous êtes inscrit(e) au vote par correspondance et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après leur envoi, vous pourrez communiquer avec la présidente d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente d'élection au plus tard le **vendredi 5** novembre 2021 à 16h30.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez vous respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

- 5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Linda Monette
- 6. Vous pouvez joindre la présidente d'élection ou joindre son adjointe à l'adresse et au numéro de téléphone cidessous.

32 chemin Aylmer Bristol, Québec JOX 1G0 819-647-5555

Signature

Donné a Bristol le 3 septembre 2021

Présidente d'élection